



natagora

Famenne



Anémone pulsatilla © Joëlle Henry

Le Bulletin de liaison de la Famenne

Avril 2021

#74



© Joëlle Henry

Edito

Chers membres famennois et sympathisants, il y a deux mois nous espérions (comme tout le monde) reprendre plus ou moins normalement nos activités... mais la réalité est autre, et c'est à regret que nous devons annuler nos deux grands événements printaniers (la Fête de la Nature et la marche ADEPS). En effet maintenir leur organisation dans le contexte actuel n'est pas possible, car ces événements sont basés sur le contact et la convivialité... bref nous préférons nous concentrer sur leur prochaine édition, et en faire une grande réussite !

Par contre nous avons beaucoup de travaux (dont certains urgents) à réaliser dans nos réserves, dans lesquelles nous pouvons maintenant travailler en petits groupes... Mais pour ce faire il nous faudra acheter du matériel...

Nous comptons sur les recettes de nos événements pour financer ces achats ; il nous faut dès lors trouver d'autres sources. C'est pourquoi dans ce numéro nous faisons appel à votre générosité !

Un grand merci d'avance à tous ceux et celles qui feront un petit geste pour nous aider à favoriser la faune et la flore de nos si belles Réserves Naturelles !

Une très bonne lecture, et au plaisir de vous revoir bientôt !

Karl et Pascal, votre équipe de rédaction
Un grand merci à Joëlle Henry pour ses photos :
www.facebook.com/henryjoelle21

Editeur responsable et rédacteur : Pascal Woillard - pascal.woillard@safrangroup.com

Concepteur graphique : Karl Gillebert - contact@delucine.com

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.



Sommaire

ACTIVITÉS 2021	04
L'ÉTAT DE NOS RÉSERVES NATURELLES	05
VOTRE RÉGIONALE A BESOIN DE VOUS !	06
LA RÉSERVE NATURELLE DES PRÉS DE LA WAMME	07
LE MARTIN-PÊCHEUR	09
A LA QUEUE LEU LEU	11
LE JARDIN DES PARABOLES : NOUVELLE OFFENSIVE !	13
MARCHE ET L'ENVIRONNEMENT	19
FICHE NATURE	20
NOTRE BELLE BELGIQUE	21



Activités 2021

Nos prochains rendez-vous, en un clin d'oeil !

Date

15 août 2021

28 août 2021

Evènements

Fête des jardins romains - Malagne

Gestion de chantier au vieux verger - Chanly

L'état de nos réserves naturelles

A la sortie de l'hiver, comme d'habitude, les conservateurs ont visité leur réserve. Deux d'entre elles présentent malheureusement des dégâts que nous devons réparer rapidement, c.à.d. dès ce début de printemps. Il s'agit de deux réserves pâturées, l'une par de jeunes bovins, l'autre par des moutons.

Dans la première située à Feschaux (Beauraing), beaucoup d'arbres fruitiers sont endommagés voire morts suite à une série de circonstances cumulées (terrain schisteux peu profond très sec l'été et très humide l'hiver, cultivé anciennement avec des intrants chimiques, protections des arbres inappropriées pour le pâturage bovin,...). Nous devons donc dans un premier temps retirer les protections endommagées, et faire un état des lieux (dénombrer les fruitiers « viables »).

Ensuite il nous faudra protéger correctement les « survivants », et ensuite planter éventuellement d'autres espèces d'arbres plus résistants et appropriés au type de sol et de pâturage.



Dans la seconde situé aux Spinets à On (Marche), suite aux dégâts des inondations de 2016, le nouveau pont enjambant la Wamme avait été démoli par les crues, et bon nombre de clôtures endommagées...

Depuis l'équipe du LIFE a remplacé le pont, et réparé les clôtures extérieures.

Mais, malgré quelques réparations « de fortune », nous constatons que les protections internes (qui protègent des jardins particuliers) ne sont plus à même d'empêcher nos amis laineux « d'envahir » les dits jardins....

Nous devons donc refaire entièrement plusieurs clôtures.



Votre Régionale a besoin de vous !

Jusqu'en juin 2020, les réparations dans les réserves étaient pour la plupart assurées par les équipes des projets LIFE, qui disposaient du budget nécessaire... Depuis notre Régionale Famenne se doit d'assurer elle-même ces réparations... Tout ceci se fera par chantiers successifs, et va nous demander des moyens humains et matériels...

Côté main d'œuvre nous pouvons heureusement compter sur bon nombre de bénévoles (conservateurs, responsables vergers, volontaires).

Côté matériel, nous avons budgétisé certaines de ces dépenses, mais il est vrai pas toutes ! De plus nous comptons sur les revenus de notre activité phare printanière (la marche ADEPS à Lomprez) que nous avons dû annuler pour la deuxième fois (cause COVID) !

Nous estimons le « manque à gagner » à 2000 Euros.

Nous estimons le budget total pour les réparations dans les deux réserves à 4000 Euros.

Bien sûr, nous avons une petite réserve en trésorerie, mais nous avons planifié cette année d'aménager deux autres réserves : la nouvelle réserve des **Hys** à Marche, le site de **Lomprez** (Wellin). Et nous trouvons dommage de reporter (à nouveau) ces beaux projets...

C'est pourquoi, votre Régionale a besoin de vous, maintenant !



Vous êtes quelques centaines de lecteurs à recevoir ce bulletin de liaison, Si chacun de vous verse, ne fût-ce que quelques Euros, nous pourrions passer ce mauvais pas !

Il n'y aura pas de compensation, pas de déduction fiscale... Mais nous pensons que, comme dirait une grande dame malheureusement disparue trop tôt : « Donner pour donner, c'est la seule façon d'aimer ».

Donc si vous souhaitez nous aider, aider la faune et la flore près de chez vous un grand merci d'adresser vos dons sur le compte de la Régionale : **BE65 0015 3206 6496** avec mention : « **AIDE D'URGENCE VERGERS FAMENNE** »

La Réserve Naturelle des Prés de la Wamme

Voici ce que nous écrivait poétiquement Robert Vanhamme à l'époque :

« Nous avons dernièrement emprunté la rue de Binte à Hargimont. Cette rue se perd dans la nature entre prés et bois. Continuant le chemin, nous sommes arrivés devant un paysage de toute beauté.

Entre les prairies de fauche s'épanouissent de grandes zones de joncs ; des ruisselets s'écoulent vers la rivière, s'égayant dans la végétation. Et au fond de la prairie, on aperçoit les flots de la rivière Wamme reflétant la lumière intense du soleil. En nous en approchant, nous percevons le murmure de l'onde qui glisse sur son lit de galets au milieu d'une ripisylve encore intacte.

C'est le domaine du martin pêcheur et du cincle plongeur qui n'hésitent pas à fendre les flots pour capturer un petit poisson ou quelques insectes aquatiques.

Des haies de bordure s'envole, de temps à autre, chassant l'insecte, un oiseau au masque de bandit. C'est la pie grièche écorcheur qui affectionne particulièrement les buissons d'épineux sur lesquelles elle a l'habitude d'empaler ses captures.

Tout un monde vivant en équilibre s'épanouit ici.

Et grâce à une gestion par fauche et pâturage, la diversité biologique de cette réserve va encore certainement s'améliorer.

Déjà, dans la mégaphorbiaie, le printemps fait exploser des taches jaunes des populages des marais dans la verdure sous-jacente et la renouée bistorte peuple de larges plages humides du marais formé par les anciens méandres de la Wamme. Dans les mares qui parsèment le site, les tritons alpestres, ponctués ou palmés ainsi que les grenouilles rousses s'immergent à la moindre alerte. »



Depuis lors, la réserve a bien changé, notamment avec la plantation de 50 fruitiers haute tige (37 pommiers et 13 pruniers) !

Quelques arbres (malgré la protection des racines par un treillis), ont subi l'attaque de leurs racines par les campagnols et les mulots...nous prévoyons de les remplacer tout en renforçant les dites protections...

Mais chacun a sa place dans la Nature...la présence de ces muscardins attirent les rapaces qui régulent leur population...décidément la Nature est bien faite, respectons d'autant plus son équilibre !

Des haies ont aussi été plantées, malheureusement la plupart ont accidentellement été fauchées... mais il y a des signes de régénérescence (la Nature est heureusement forte !)

Un grand merci au conservateur de cette magnifique réserve (Mikaël George) pour son travail et ses observations !





Le martin-pêcheur d'Europe

Photographies © Karl Gillebert



Le martin-pêcheur a élu domicile le long de la Wamme dans la réserve naturelle d'Hargimont. Il n'est pas rare que le promeneur y voit une **flèche bleue** raser l'onde.



Ce bel oiseau bleu fait partie de la famille des Alcédinités (ou Alcedinidae).

Il aménage son nid dans les berges abruptes, au fond d'un terrier qu'il creuse. Il reste dans son territoire de prédilection tant que les eaux ne sont pas prises par les glaces, car cet oiseau craint les hivers trop rudes, et dans ce cas, il migre vers des régions plus tempérées.

Le martin-pêcheur se nourrit de petits poissons et de petits animaux aquatiques. C'est pourquoi il vit à proximité des étendues d'eau, où il peut se nourrir en abondance. Il plonge sur la proie qu'il a repérée généralement d'un perchoir en percutant violemment la surface de l'eau. Il avale sa proie, tête la première, dans le sens des écailles. Si elle n'est pas dans le bon sens, il la lance en l'air et la rattrape avec agilité. Il éjecte par la suite une pelote de réjection constituée des arêtes. Le rejet par le bec de cette pelote est précédé de ce qui ressemble à des bâillements.

Quand le poisson est destiné à être livré aux juvéniles, le martin-pêcheur le retourne pour le présenter tête en avant. L'adulte rentre alors dans le couloir de sa niche et sert celui des petits qui attend son tour dans un mouvement tournant bien régulé au fond de la cavité. En période de nourrissage, un adulte peut capturer jusqu'à 80 poissons par jour !

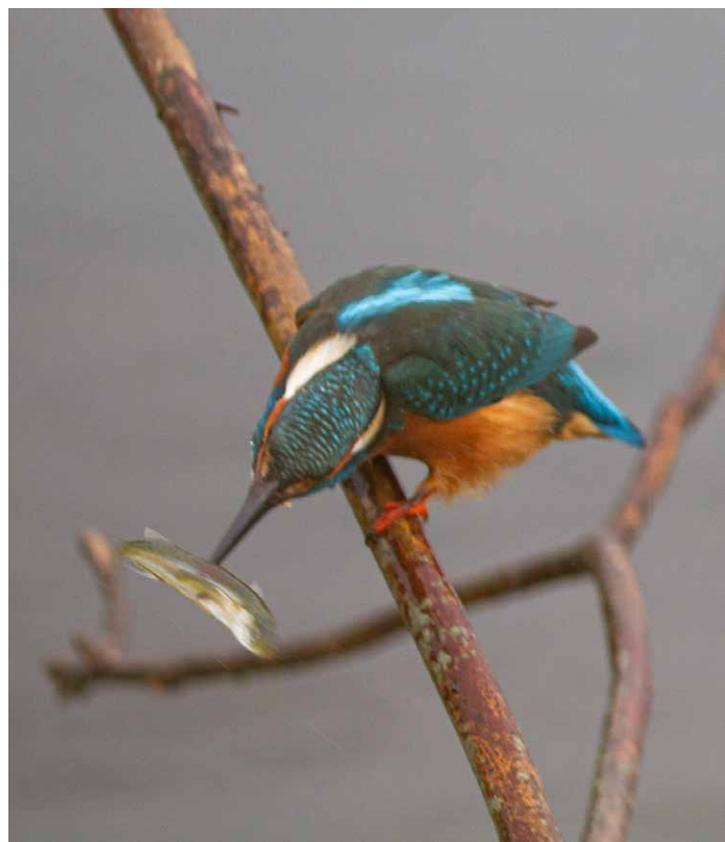
Juvenile



Adulte



L'oiseau, très vivace, parcourt un circuit sur son territoire en se posant sur des perchoirs qu'il connaît, bien disposés pour guetter ses proies. Si sa position est assez haute, il plonge en flèche directement, et ressort aussi rapidement de l'eau grâce à la poussée d'Archimède résultant de l'air emprisonné sous son plumage. S'il part d'un support trop proche de la surface, il doit d'abord s'élancer vers le haut avant de se retourner pour plonger. Mais il peut aussi faire de longues séquences de vol stationnaire avant de plonger.



Lorsque sa tentative est récompensée, il se pose et entreprend d'assommer sa proie en la battant sur sa branche par des mouvements de tête alternés, avant de l'avalier, quand il ne va pas la porter à sa compagne (mâle en période nuptiale) ou à ses juvéniles.

(Source : Wikipedia)



A la queue leu leu



Rétrospective (été 2020) et photographies
de Mikaël George,
conservateur des "Prés de la Wamme"

A la découverte du Castor A la queue leu leu !

En cet été, les Castors de la réserve des Prés de la Wamme ont reçu la charmante visite de jeunes très respectueux et intéressés, ce qui ne gâche rien (cependant je n'ai pas eu l'avis des Castors, car je ne les ai encore jamais rencontrés, juste pu observer des traces de présence).

Rétro acte, au début de cet été je suis allé à la rencontre d'un camp (les guides Amazones de la 6ème unité Hainaut Centre) qui s'installait, non loin de la réserve.

Vu le début imminent de l'étude dans le cadre du projet Smart Light-Hub*, j'ai voulu avertir les « futurs voisins » de la présence du matériel et de les informer de la présence de sources lumineuses dans cet écrin de verdure.

Comme je suis convaincu qu'on respecte d'avantage ce que l'on connaît, j'ai proposé aux responsables d'organiser une visite de la réserve et du site du Castor.

Dès lors, le mardi 28 juillet, nous nous sommes tous rendus dans la réserve naturelle des Prés de la Wamme afin d'aller découvrir le site du Castor.

C'est à la queue leu leu (quoi de plus naturel pour le Président du G.T Loup) que nous avons circulé. Nous voulions non seulement déranger le moins possible l'étude en cours, mais aussi toutes les espèces enrichissant ce beau site.

Et les jeunes se sont très bien prêtés au « jeu » .

*Smart Light-Hub : <http://smartlighthub.eu/etude-de-terrain-premiere-etape>

Par contre, il ne s'agissait pas de la meilleure période afin d'aller en bord de Wamme, tant la végétation de la mégaphorbiaie est abondante en cette saison.

Bien entendu nous n'avons pas rencontré le rongeur, mais n'étant pas du tout avare d'indices de présence, nous avons été gratifiés de nombreuses découvertes toutes différentes (arbres « abattus », branches consommées, barrage, coulées, cavités dans les berges, ...).

L'infatigable bâtisseur a réalisé un magnifique chenal afin d'élargir son réfectoire (peut-être aussi, car sa famille s'est élargie au fil du temps).

Voilà le récit d'une visite au combien trop enrichissante.

Et pour terminer, je voudrais très sincèrement féliciter les jeunes filles et leurs responsables. J'ai partagé un très beau moment avec elles. Ces jeunes étaient, en plus d'être attentives à mes explications (et qui n'hésitaient pas à poser des questions), très sérieuses. C'est une très belle image des mouvements de jeunesse que je garde suite à ce moment...

Je lis dans la presse chaque été, quand je n'entends pas des commentaires plus tonitruants les uns que les autres, tant d'écrits contre les mouvements de jeunesse. Faisant état de comportements non appropriés, voire de manque de respect (et c'est certainement le cas de temps à autre).

Je n'aime pas du tout qu'on stigmatise des « catégories » de personnes suite à de mauvais comportements de quelques-uns...

Puisse ce petit récit contribuer à voir les choses sous un autre œil (de Lynx) !



Le jardin des paraboles : nouvelle offensive !

Dans le bulletin n°68 de mai 2020, nous vous parlions de cette problématique... Aujourd'hui, malgré plusieurs refus, le promoteur revient avec un « nouveau » projet... Il est clair que nous (asbl Natagora, Natagora Famenne, le comité des Antennes, et qui le souhaite à titre individuel) allons de nouveau réagir... Gwenaël Delaite (notre « super-militante ») nous a concocté un « résumé », un peu long, mais il est difficile d'être plus court pour bien vous expliquer les tenants et aboutissants de ce projet dénué de bon sens...

Dans le charmant petit (tout petit...275 habitants) village de Lessive, une station de télécommunications a vu le jour en 1972 et a été pendant de nombreuses années une vitrine technologique et un site touristique incontournable dans notre région. Dans les années nonante, un centre de formation est créé en vue de développer la formation et la sensibilisation aux Technologies de l'Information et de la Communication. Le centre quittera les bâtiments de Lessive en 2008 pour un centre flambant neuf à Ciney. A cette époque, un groupe indien reprend l'activité satellitaire +/- 6ha, fait faillite en 2016, tandis que Belgacom part à la recherche d'un acquéreur pour le reste du site, +/- 43 hectares, dont elle n'a plus l'utilité. En 2017, un promoteur immobilier liégeois conclut un accord d'achat pour les 50ha, et présente un projet ambitieux de village de seniors.

Situé dans le bois de la Héronnerie, il reste aujourd'hui du site de la RTT plusieurs antennes paraboliques imposantes, une tour hertzienne de 52m et plusieurs bâtiments.



Une forêt subnaturelle

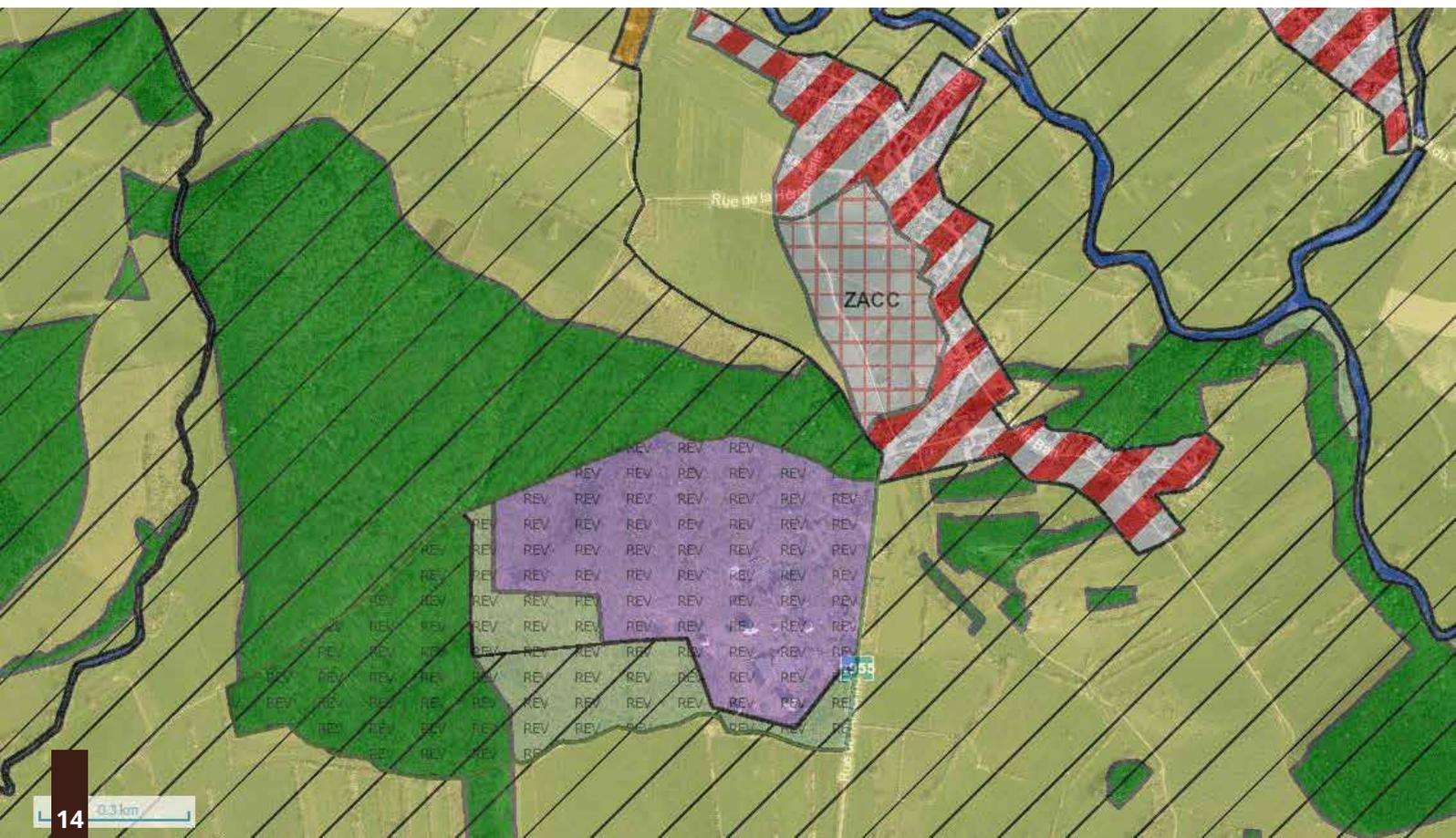
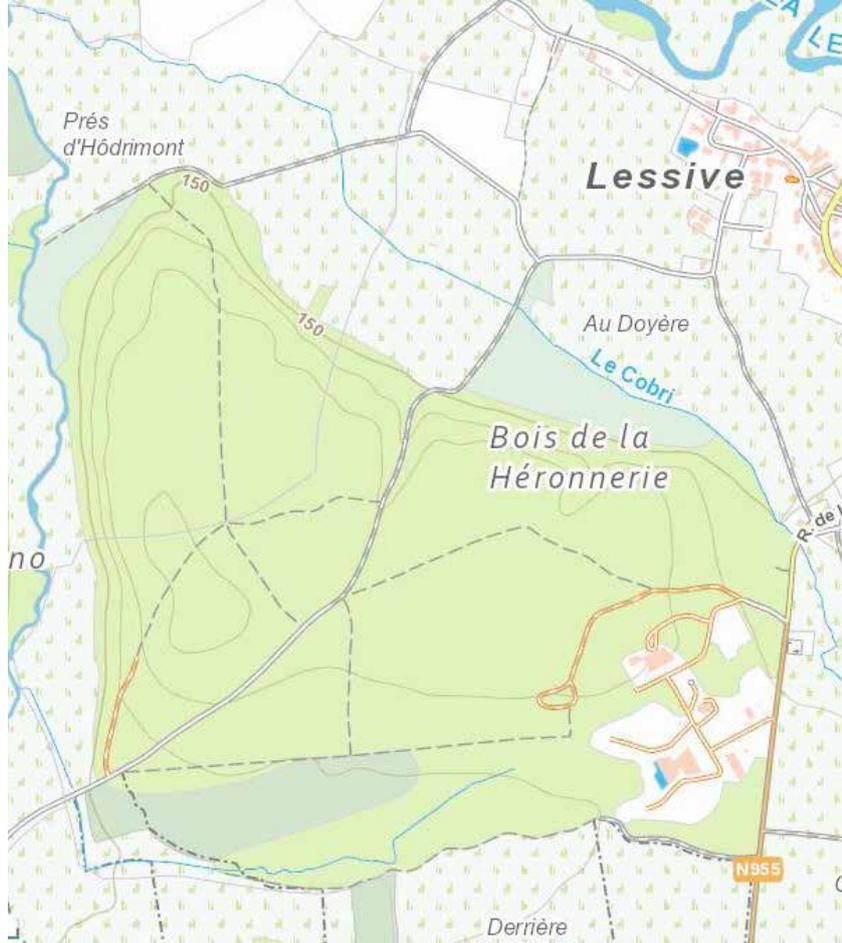
Le Bois de la Héronnerie est constitué en grande partie d'une chênaie-charmaie très ancienne et, dans sa partie sud, d'une aulnaie-frênaie. Cette forêt est clairement définie sur les cartes, dites de Ferraris, des Pays-Bas autrichiens, aux environs de 1775. Il s'agit donc d'une vieille forêt de feuillus, extrêmement importante pour le maintien de la biodiversité.

Un schéma d'orientation locale

Un plan communal d'aménagement « Parc d'activités économiques dédié aux nouvelles technologies de l'information et de la communication » a été arrêté, en 2004, sur le site. Un PCA (aujourd'hui, un SOL, schéma d'orientation locale) est un document qui permet aux communes d'organiser de façon détaillée l'aménagement d'une partie de leur territoire. Il précise le plan de secteur en le complétant, et peut, au besoin, le réviser.

Auparavant, la zone occupée par les installations de Belgacom étaient situées en « zone d'équipements communautaires et de services publics » : il s'agit généralement de constructions et d'aménagements destinés à satisfaire un besoin social, assuré par une personne publique, ou une personne privée à laquelle les pouvoirs publics ont confié la réalisation d'un projet en particulier. Il peut également s'agir de constructions et aménagements qui ont pour finalité de promouvoir l'intérêt général.

Le PCA révisé cette affectation en la scindant en 3 zones (voir figure): une zone forestière d'intérêt paysager (vert foncé), une zone d'espace vert « tampon » (vert clair) et une zone d'activité économique mixte (mauve clair).





En outre, le Bois de la Héronnerie est inscrit en zone Natura 2000 (site n°BE35037 - Vallée de la Wimbe). Tout ? Non, la partie relative à la zone inscrite en zone d'activité économique mixte au plan de secteur n'en fait pas partie... (ainsi qu'une partie de la zone d'espace vert). Aussi, cette partie de la forêt ne bénéficie pas du même statut de protection... Même s'il s'agit de la même forêt.

La réserve de la Basse Wimbe

Natagora gère une réserve naturelle directement voisine du site des Paraboles, il s'agit de la réserve de la Basse Wimbe (RNA n°6717). Dans un paysage très ouvert, le site assez étendu se compose essentiellement de prairies, avec çà et là quelques lambeaux forestiers. Ces prairies sont de valeurs inégales : certaines sont des petits bijoux, d'autres sont des milieux dont la diversité biologique doit être restaurée. Nous y travaillons ! Parmi les espèces qui font déjà la richesse du site, certaines sont rares (et protégées par la loi !). L'ophioglosse vulgaire, l'orchis mâle, la platanthère des montagnes ne sont qu'un aperçu de la grande diversité floristique. Sans compter les nombreux mammifères, oiseaux, amphibiens, insectes, champignons, lichens et mousses. Quelques boisements de chênes où poussent cornouiller mâle, bois-gentil, alisier et genévrier sont laissés à leur évolution propre.



Revenons-en au projet du promoteur, pour réhabiliter ce site. Epaulé par des chercheurs universitaires, des spécialistes du vieillissement notamment, Monsieur Christophe Nihon et son épouse développent le projet du Jardin des Paraboles, un village destiné aux aînés.

Le 1er projet envisageait en plusieurs phases la construction d'un village de quelques 1200 habitants (!) en déboisant 20 des 50ha de la forêt, en proposant des maisons unifamiliales, des appartements, une maison de repos, des cantous (maisons de retraite médicalisées), des installations de soin et de balnéothérapie, une école, des magasins, des services, et même des cabanes dans les arbres, le tout articulé autour des fameuses paraboles préservées. Une route et des parkings autour du village, uniquement accessible par des venelles pour la mobilité douce.

L'asbl Natagora, sa Régionale Famenne, et beaucoup d'autres se sont insurgés contre ce projet impensable. Séduisant au premier abord pour les aînés, ce projet est une catastrophe pour la forêt et la biodiversité qu'elle héberge ! Passons en revue les arguments mis en avant par notre Régionale et par l'asbl Natagora.

Le Bois de la Héronnerie revêt une importance patrimoniale et témoigne d'un excellent état de conservation, notamment en raison des très faibles pressions anthropiques, du rôle central du massif et de l'excellente connectivité avec les autres massifs forestiers voisins. Cette forêt fait partie de nos précieuses forêts anciennes (boisées sans discontinuité depuis des siècles) dont les deux tiers ont déjà été dénaturées ces deux derniers siècles. Il convient absolument de protéger ces forêts anciennes pour les générations futures, or le projet envisagé prévoit la destruction de 20 ha de cette forêt, soit environ 20% de la surface de l'habitat dans le massif. Malheureusement, la partie concernée par le projet n'est pas protégée par l'arrêté de désignation Natura 2000, mais il participe néanmoins à l'état de conservation de l'habitat à l'échelle régionale et abrite de nombreuses espèces protégées. C'est le cas notamment du pic noir, du pic mar, du vespertilion de bechstein, du grand murin, de la cigogne noire et de la bondrée apivore. La destruction d'une partie de cette forêt impacterait inévitablement les habitats naturels voisins, de la zone Natura 2000 bien sûr, et de la réserve naturelle de la Basse Wimbe toute proche !

Par ailleurs, au vu de la multiplication des projets urbanistiques au sein des massifs forestiers wallons, Natagora s'interroge également sur l'impact cumulatif de la destruction, à l'échelle de la région wallonne, de la chênaie famenienne.

De plus, si le projet ne vise pas l'abattage pur et simple de zones de forêt, il est évident que les éclaircies envisagées seront irréversibles ! La recolonisation d'une zone éclaircie est évidemment possible, mais avec une perte irrémédiable de la qualité de l'habitat, au vu de son statut actuel de forêt subnaturelle. Des chênes bicentenaires sont irremplaçables...

Compléments demandés par la commune, certificat d'urbanisme refusé par la commune, nouveau projet déposé, permis obtenu pour une station d'épuration, invalidé ensuite par la Ministre de l'environnement, on vous passe toutes les étapes qui se sont succédées depuis.

Ce 19 mars commence la 7e enquête publique du projet ! Revue à la baisse, la dernière mouture envisage des maisons et des appartements reliés par des voiries piétonnes, le tout sur pilotis. De services, il n'est plus question, bien que le promoteur insiste pour dire qu'ils sont toujours prévus, mais dans les bâtiments existants, et ne nécessiteraient quant à eux pas d'autorisation (?).

Pic noir



Vespertilion du bechstein



Grand murin



Bondrée apivore





...Habiter dans la forêt sans lui porter atteinte ?

La description du projet indique clairement qu'il s'agit de créer un village INTRUS dans la forêt. De nombreuses mesures sont envisagées pour contraindre les habitants à ne pas circuler dans la forêt : les hébergements et les voiries seront sur pilotis, sous la forme d'un réseau de passerelles à 70 cm de haut par rapport au sol, et l'évaluation appropriée des incidences stipule que « *Pour autant que la lutte contre les espèces invasives soit entamée et ensuite poursuivie et que la circulation des résidents soit limitée à l'intérieur du site urbanisé, le projet d'urbanisation n'aura aucune incidence significative négative sur les HIC et EIC visés le site Natura 2000 BE35037 – Vallée de la Wimbe adjacent dont l'intégrité ne sera pas atteinte.* »

Comment s'assurer que les habitants seront respectueux de ces contraintes, et que la forêt sera protégée, sans pour autant porter atteinte aux libertés des habitants et devoir appliquer des mesures de répression ?

On prévoit un minimum d'abattage pour protéger la forêt et intégrer les hébergements dans celle-ci : il s'agit de chênes au moins bicentenaires, de grande taille, ce qui impliquera un minimum de luminosité dans les habitations, des nuisances considérables en termes de feuilles mortes dans les corniches, sur les passerelles, une humidité omniprésente... un environnement peu confortable pour la population âgée que le promoteur souhaite attirer. Comment envisager que les habitants ne souhaiteront pas améliorer leur confort en abattant les arbres qui leur bouchent la vue, obscurcissent leur maison, les maintiennent dans une humidité constante, les couvrent de mousse et de feuilles mortes et remplissent leurs corniches ?

De plus, de par l'activité humaine, il y a un risque accru d'incendie estival dans cette zone de forêt lors des périodes de sécheresse (un mégot mal éteint,...)

Une autre inquiétude est l'arrivée massive de la « processionnaire du chêne » dans le bois de la Héronnerie. Ce papillon de nuit très commun dans la région s'attaque aux chênes (Rochefort est la commune wallonne la plus touchée). Les poils des chenilles de cette espèce sont urticants, quid de la « cohabitation » avec l'être humain ?

La dernière enquête publique (décembre 2020) s'était terminée dans le flou, le projet étant partiellement remis en question par le refus de permis de la station d'épuration des eaux usées. La nouvelle enquête publique revoit donc le dossier à la lumière de cette donnée : en effet, le collège de Rochefort a autorisé le promoteur à déposer une nouvelle version de son projet pour répondre aux questions concernant l'épuration, l'approvisionnement en eau et les points relevés par les services d'incendie.

L'enquête publique est ouverte du 19 mars au 19 avril, nous ne manquerons pas de vous informer de notre analyse du dossier et de l'avis que Natagora enverra à la Ville de Rochefort.

Vous trouverez également les informations diffusées par le Comité des Antennes de Lessive, créé par des habitants du village, et dont les objectifs sont :

- L'opposition au «Jardin des Paraboles», jugé non viable,
 - Le développement d'un projet alternatif sur le site des Antennes AVEC les citoyens.
- <https://lessive5580.wixsite.com/lessive/> et <https://www.facebook.com/Lesantennesdelessive>

A suivre donc... mais certains d'entre nous ont déjà juré que si le projet venait à voir le jour, ils s'enchaîneraient aux arbres pour empêcher leur destruction...



Marche et l'environnement

En tant que Régionale Natagora active sur 7 communes différentes, nous sommes en contact régulier avec les collèges communaux et leurs groupes de travail...

Bien que toutes ces communes nous considèrent, nous aident, et prennent en compte notre avis (enquêtes publiques, Conseil de Transition Ecologique, sites sous convention communale, aide pour nos gros événements, salon des associations, etc...), je tiens de par cet article à remercier la commune de Marche-en-Famenne (et particulièrement leur CTE) pour leur « pro-activisme » dans divers dossiers...

En effet, en tant que Marchois, j'ai eu le plaisir de lire le dernier bulletin communal (n°127), dont au moins la moitié des articles sont axés sur la protection de la Nature :

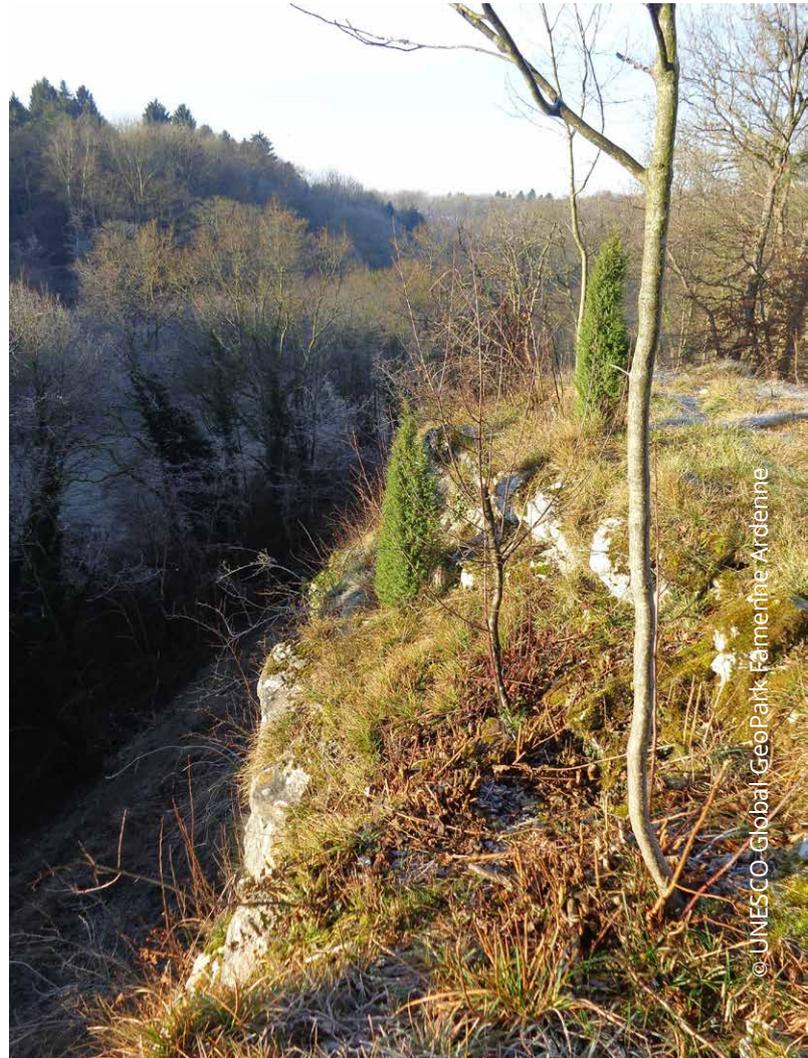
- Rénovation du magnifique site du « Fond des Vaux » (auquel Natagora avait collaboré)

- Article courageux au sujet des chats errants (95 % de la prédation des oiseaux visitant nos jardins leur incombe)

- Projet « Zéro déchet et biodiversité », projet collaboratif entre associations

- Application « FixMystreet » visant à signaler les dépôts clandestins

- Action « gourdes » et fontaines appelées à remplacer les bouteilles plastiques dans les écoles.



Les autres communes suivent (heureusement) le même chemin, mais (un peu de chauvinisme oblige aussi), je suis fier aujourd'hui d'être « Marchois » !

Nous ne pouvons qu'encourager (et aider) de telles initiatives dans nos 7 belles communes * !

*Par ordre alphabétique : Beauraing - Houyet - Marche-en-Famenne - Nassogne - Rochefort - Tellin - Wellin

Fiche nature

Robert et Marie-Françoise sillonnent nos réserves pour vous faire découvrir leurs splendeurs florales, ce mois place à la **Chicorée sauvage** (*Cichorium intybus* L.).

La chicorée est une plante vivace, haute de 15 à 100 cm, qui fleurit de juillet à octobre dans les talus, le bord des chemins, les friches, les digues, les prairies, surtout sur des sols calcaireux.

Assez commune dans notre région, elle est d'indigénat douteux. Nous la rencontrerons en Europe, en Asie occidentale et en Afrique du Nord. Elle est devenue subcosmopolite surtout des régions tempérées.

La plante possède des poils raides ou est glabre. Les tiges érigées et ramifiées contiennent du latex. Les feuilles basales, sur un court pétiole, sont pennatilobées à profondément dentées. Les feuilles supérieures, engainant la tige, sont lancéolées, dentées ou non.

Les capitules, de 25 à 40 mm, sont d'un bleu très vif, rarement roses ou blancs. Ils sont disposés en épis feuillus et ramifiés. Les fleurons comportent tous des ligules lancéolées et dentées à l'extrémité.

La variété *sativum* (la chicorée) de cette plante est cultivée pour sa racine. Et la variété *foliosum* (chicorée rouge, chicorée blonde, chicorée amère ou barbe de capucin, chicorée de Bruxelles, chicon, witloof) pour ses feuilles. Ces plantes peuvent parfois s'observer échappées de cultures, elles se distinguent du taxon indigène (variété *intybus*) par leurs feuilles glabres ou presque, à limbes peu découpés et plus ou moins charnus.



Notre belle Belgique

Si vous désirez participer à notre bulletin de liaison,
merci d'envoyer textes et photos à l'équipe de rédaction :

Photos : Karl Gillebert : contact@delucine.com
Textes : Pascal Woillard : pascal.woillard@safrangroup.com



© Alain De Broyer

Tarier pâtre © Alain De Broyer



© Alain De Broyer

Ragondin © Alain De Broyer



Mésange bleue © Pascal Woillard

Grande tortue © Karl Gillebert





Crapaud commun © Karl Gillebert



Crapaud commun © Karl Gillebert



Crapaud calamite © Karl Gillebert



Salamandre tachetée © Karl Gillebert



Alyte accoucheur © Karl Gillebert

Grenouille rousse © Pascal Woillard



Grenouille verte © Karl Gillebert

Grenouille rousse © Pascal Woillard





Anémone pulsatile © Joëlle Henry

